

De la Commission Éthique à la rédaction du code de déontologie des professionnels de l'Analyse Appliquée du Comportement Français

Membres de la Commission Ethique de l'ONPAC

GENESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION ETHIQUE DE L'ONPAC

Depuis notre première rencontre au printemps 2020 à aujourd'hui, les membres de la Commission Ethique se réunissent à minima chaque mois, afin de réfléchir et de construire les objectifs définis par l'ONPAC en matière d'éthique professionnelle : rédiger un code de déontologie pour les membres adhérents de l'association.

Membres de la Commission Ethique : Karina Alt, Ludivine Bonnefoy, Magali DaCosta Merenda Pauline Frantz, Diane Fraser, Mélodie Geneste, Marion Langlois, Alexandra Lecestre, Marine Schwab.

Composée de 9 membres au départ, la commission compte à ce jour 6 membres.

LE CONSTAT D'UN MANQUE EN FRANCE

Les postures et les pratiques professionnelles inhérentes à nos métiers nécessitent le respect de normes de conduites consciencieuses et respectueuses des personnes pour lesquelles nous intervenons. Notre discipline connaît une renommée certaine mais elle peut aussi faire l'objet de critiques¹. En France, le code du BACB®, « Ethics Code for Behavior Analyst » est censé être respecté par les professionnels qui détiennent la certification américaine. Toutefois, ce code empreint de culture américaine ne peut répondre adéquatement aux questions éthiques liées à notre culture, aux types de soins, aux modèles institutionnels et aux prises en charge effectives en France.

Avant de pouvoir proposer un code solide pour notre profession face à toutes les situations socialement et culturellement adaptées, il fut essentiel de nous retourner vers ce qu'il existe déjà en France en examinant les codes déontologiques des autres professions de notre pays.

De la comparaison et de l'analyse d'une quinzaine de codes déontologiques différents, du

souci constant de diverses professions sur la manière d'aborder les questions d'éthique, nous avons créé une structure pour le nôtre, ainsi que la mise en avant des valeurs fortes de conduites impératives pour notre profession.

Premier constat : des divergences sur les codes de déontologie français examinés

- les codes des médecins et des avocats possèdent des articles précis et exploitant de nombreux paramètres,
- les codes des éducateurs et des pratiques sociales ne regroupent que des principes généraux (maintien des compétences, réglementation, secret professionnel),
- d'autres métiers n'ayant pas de règles de déontologie codifiées nationales, se réfèrent à un code de déontologie international, par exemple pour les ergothérapeutes².

L'idée dégagée de cet examen est que la précision des principes dépend des champs d'action possibles du métier. Plus les champs d'action et les fonctions sont variés, plus les articles sont généraux et abordent des principes vastes.

¹ Par exemple ici <https://blogs.mediapart.fr/jean-vincot/blog/010922/laba-et-lautisme-application-defectueuse-dune-science-reconnue>

² <https://www.guichet-qualifications.fr/fr/dqp/sante/ergotherapie.html>

Il nous a semblé essentiel pour le code ONPAC de pouvoir répondre aux questions éthiques pour l'ensemble des domaines d'action et d'intervention de l'ensemble des Analystes du Comportement avec précision.

Second constat : en examinant le code américain pour les Analystes du Comportement nous avons noté des différences majeures qui ne peuvent pas être transposées à notre culture.

Les lois de références américaines et françaises diffèrent sur certains domaines :

- Les cadeaux, dons, gratifications ou manifestations de remerciements.
- Les règles concernant les relations duelles ou multiples, le champ du privé et du professionnel.

Troisième constat : le manque de règles codifiées pour la pratique en Analyse Appliquée du Comportement conforme à notre culture, permet des dérives constatées par les professionnels eux-mêmes et les bénéficiaires de certains professionnels se présentant comme Analystes du Comportement. Ces dérives potentiellement nuisibles pour les bénéficiaires desservent le développement des bonnes pratiques en Analyse Appliquée du Comportement en France.

Il était évident que nous devons respecter les lois et ne pas imposer de règles contraires au Droit français dans la rédaction de nos règles déontologiques. Le code de déontologie de l'ONPAC est le produit de ces réflexions et de ces travaux. Il a vocation à évoluer grâce aux prochaines missions du Comité d'Éthique des Pratiques, aux retours des membres adhérents certifiés de l'ONPAC et aux bénéficiaires de leurs prestations. Dans les années à venir, diverses versions pourront ainsi voir le jour avec toujours le souci constant que ce code permette une pratique professionnelle hautement qualifiée et rigoureusement éthique, gage d'une intervention optimale pour ses bénéficiaires.

LES VALEURS DE L'ONPAC ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION ETHIQUE

Les réflexions et les travaux de la Commission Ethique ont conduit notre groupe à travailler avec les membres du Bureau de l'association afin de formaliser les grands principes qui ont été à l'origine de sa création. Pour l'ONPAC, élaborer

des règles de conduites professionnelles et se doter d'un Code de Déontologie respecté par tous les membres s'accordent avec la promotion des valeurs fortes de l'association dont les objectifs sont avant tout de :

- Garantir une qualité d'intervention optimale pour le bénéficiaire et sa famille, d'en minimiser les dérives potentielles, tout en respectant le système de valeurs de chacun,
- Offrir un cadre précis et sécurisant pour les pratiques et postures professionnelles de ses membres, avec des formations, des examens, des certifications, un réseau professionnel d'entraide de réflexion, ainsi que la construction active et le développement constant de nos professions en France.

Le principe fondamental qui guide les membres de l'ONPAC est que l'intérêt du bénéficiaire doit primer sur l'intérêt de l'établissement où il est accueilli, des professionnels qui l'accompagnent ou de la profession dans son ensemble. Pour ce faire, l'ONPAC porte des valeurs fortes :

La Bienveillance, que nous définissons comme la disposition relationnelle qui amène une personne à veiller avec égard et humanité au bien-être d'une autre.

L'Intégrité, qui se réfère à la probité, à l'honnêteté de nos membres qui s'engagent à respecter les règles de l'exercice professionnel en toutes circonstances, sans se laisser influencer ou intimider.

L'Efficacité, accompagnée des incontournables rigueur scientifique et flexibilité, qui se réfère à la capacité de nos membres à rechercher constamment :

- Les connaissances scientifiques,
- La compétence dans leurs pratiques,
- La formation continue,
- La prise de décisions fondées sur les données,
- La souplesse dans leur adaptation à l'environnement de travail,
- La documentation systématique des résultats de leur intervention.

La Responsabilité, qui se réfère à l'obligation de répondre de ses actes, de les assumer, d'en supporter les conséquences du fait de sa charge ou

de sa position, à la capacité de prendre une décision, à pouvoir donner les motifs de ses actes et à être jugé sur eux.

Dans ses travaux, la Commission Ethique a toujours eu le souci de mettre en avant les principes fondamentaux qui ont réuni au sein de l'ONPAC les professionnels qui souhaitent rester hautement qualifiés et responsables dans leur pratique en Analyse Appliquée du Comportement en France.

Ces valeurs sont le fruit d'une concertation collective des membres de la Commission et des membres du CA.

LES DEMARCHES ET LES DEBATS

La première étape fut donc une démarche de recherche documentaire.

Nous avons examiné et commenté chaque élément des différents documents et des codes de déontologie suivants :

- Les codes français ou internationaux de différents corps de métier (psychologue, éducateur spécialisé, orthophoniste, psychomotricien, infirmier, médecin, avocat, ergothérapeute, assistant de service social, professionnel du consulting et de supervision, chercheur, professionnel des pratiques sociales)
- Les codes de déontologie et les recommandations internationales spécifiques à l'ABA (Code du BACB®, statement on restraint and seclusion de l'ABAI, The White Paper APBA, Core operational guidelines for telehealth services including provider-patient interaction - American telehealth association)
- Les codes et les Lois se rapportant aux soins et aux prises en charge en France (code de bonnes conduites des interventions des entreprises en milieu scolaire, code de l'éducation, Loi du handicap, la convention internationale des droits de l'enfant, la déclaration universelle des droits de l'Homme, la convention relative aux droits des personnes handicapées...)
- Des documents et recommandations de l'ANESM et de la HAS
- Une liste d'articles scientifiques a également été étudiée (voir ressources et bibliographie, fin de l'article).

Les différents documents ont été ensuite classés, résumés, analysés et comparés par chaque membre de la commission ce qui nous a permis de dégager quelques éléments clés estimés indispensables à notre code de déontologie et de mettre en relief certaines notions ou termes.

- Une réflexion sémantique en a résulté, qui a abouti à un consensus terminologique, par exemple :
- L'abandon du terme « client » ou « patient » au profit de « bénéficiaire » pour se référer à la personne qui bénéficie de l'intervention comportementale, réservant le terme « client » pour signifier la personne physique ou morale qui commande et finance la prestation du professionnel.

L'abandon de l'expression « traitement comportemental » au profit de celle « d'intervention comportementale »

Bien d'autres débats ont animé nos réunions de Commission sans pour autant altérer la bonne ambiance de notre équipe :

- La possibilité ou non de recevoir des cadeaux
- Les relations duelles
- La vulnérabilité des personnes
- La confidentialité et le secret professionnel
- La conservation des données : nous nous sommes informées auprès de la CNIL et la réglementation concernant les RGPD a été respectée.

Le résultat de ces débats et de tout ce travail se retrouve ainsi dans la première version du code de déontologie de l'ONPAC.

LA CONSTRUCTION DU CODE

La Commission a fonctionné pendant un an avec des micro-objectifs incrémentés au fur et à mesure de nos avancées.

Objectif 1

Faire une revue exhaustive des codes éthiques et des codes de déontologie spécifiques à l'Analyse Appliquée du Comportement ainsi que des codes éthiques et des codes de déontologie ayant cours en France.

Objectif 2

Identifier les points d'éthique du BACB® qui ne sont pas adaptés au contexte français.

Objectif 3

Identifier les points d'éthique non-existants dans le code du BACB®, mais qui seront nécessaires et adaptés en France.

Objectif 4

Identifier les points d'éthique non-existants dans le code du BACB®, mais qui seront requis par la Loi en France.

Objectif 5

Synthèse des objectifs précédents et finaliser la proposition du code de déontologie de ONPAC.

En comptant les travaux de recherches, de réflexions, d'écritures et de relecture, nous comptabilisons plus d'un an de travail avant de pouvoir finaliser l'écriture du Code de Déontologie, *les Responsabilités et les Conduites des Professionnels de l'Analyse du Comportement*. D'ailleurs, la recherche d'un titre à ce code de déontologie a été en elle-même un travail de débat et de réflexion, qui par ailleurs nous avait conduit à la plaisanterie de le nommer « le Maître Code ».

Tout au long de notre processus de création du code, nous sommes restées en communication et en collaboration étroite avec les membres du CA.

La classification de toutes les informations recueillies a permis de donner une structure à notre code, en dégageant 5 grands domaines pour nos interventions :

- les bénéficiaires des prestations
- les supervisés, les étudiants
- les confrères et les autres professionnels
- la Science
- la Société

Ces catégories et ces domaines d'intervention sont devenus le socle de notre Code de Déontologie, nous permettant de spécifier pour chacune d'entre elles comment nos valeurs s'expriment au sein de nos prestations professionnelles.

Tout au long de ces travaux, et avant que le travail de rédaction ne se profile à l'horizon, la commission s'est organisée sans cesse en répartissant des tâches de lecture, de classification, de synthèse, d'analyse, de tri et de rédaction. Elle a créé une multitude de documents de travaux rassemblés dans des archives, elle a utilisé divers logiciels professionnels afin de faciliter la communication et l'organisation.

La rédaction fut comme tout le reste, un travail collaboratif, d'analyse et de réflexion, les grandes parties ont été partagées entre les membres de la Commission. Cela a entraîné de nouveaux débats, propositions et améliorations.

La première ébauche a été relue par d'autres professionnels de l'Analyse Appliquée du Comportement, les membres du CA, puis par des professionnels d'autres corps de métier dont des conseillers juridiques, afin d'aboutir à sa publication en juin 2022.

Nous espérons qu'il sera un guide précieux pour les professionnels de l'Analyse Appliquée du Comportement qui se soucient de l'éthique dans leurs interventions.

Enfin actuellement, la Commission Ethique a la charge de la formation et du recrutement des membres et l'organisation des process du Comité d'Ethique des Pratiques, qui recevra et traitera les déclarations pour manquement aux règles déontologiques. Chers lecteurs, si vous avez la volonté de contribuer à une pratique professionnelle éthique, n'hésitez pas à candidater pour le Comité d'Ethique des Pratiques³.

La création également d'un service de contact permettra de répondre aux questionnements éthiques des membres adhérents de l'association.

³ contact@onpac.fr

- Vous êtes un membre adhérent certifié (ACC-A, ACC-B, TEC-C).
- Vous avez une expérience professionnelle de plus de 3 ans.
- Vous connaissez en profondeur le Code de Déontologie de l'ONPAC
- Vous avez la volonté d'aider vos pairs dans l'application des règles éthiques
- Vous n'avez jamais fait l'objet d'une plainte confirmée, si vous êtes titulaire d'une autre certification

BIBLIOGRAPHIE

CODES ET RESSOURCES EN ANALYSE APPLIQUEE DU COMPORTEMENT :

- APBA White Paper on Identifying ABA Interventions
<https://abacodes.org/resource/apba-white-paper-on-identifying-aba-interventions/>
- Behavior Analyst Certification Board. (2014). Professional and ethical compliance code for behavior analysts. Littleton, CO: Behavior Analyst Certification Board.
https://www.bacb.com/wp-content/uploads/2020/05/BACB-Compliance-Code-english_190318.pdf
- Behavior Analyst Certification Board. (2020). Professional and ethical compliance code for behavior analysts. Littleton, CO: Behavior Analyst Certification Board.
<https://www.bacb.com/wp-content/uploads/2022/01/Ethics-Code-for-Behavior-Analysts-230119-a.pdf>
- Behavior Analyst Certification Board. (2018). RBT Ethics Code (2.0). Littleton, CO: Behavior Analyst Certification Board.
<https://www.bacb.com/wp-content/uploads/2022/01/RBT-Ethics-Code-230120-a.pdf>
- Organisation Nationale de Professionnels de l'Analyse du Comportement (2022) CODE DE DEONTOLOGIE- Les responsabilités et les conduites des Professionnels de l'Analyse du Comportement. ONPAC
<https://www.onpac.fr/code-de-deontologie-2/>
- Site de l'ONPAC:
<https://www.onpac.fr/>
- Site du BACB®:
<https://www.bacb.com/ethics-information/ethics-codes/>

ARTICLES ET OUVRAGES SPECIFIQUES A L'ANALYSE APPLIQUEE DU COMPORTEMENT :

- ATA Core Operational Guidelines for Telehealth Services Involving Provider-Patient Interactions
- Bailey, J., & Burch, M. (2016). Ethics for behavior analysts, 3rd edition (3rd ed.). Routledge.
- Brodhead, M. T., Quigley, S. P. & Cox, D. J. (2018). How to identify ethical practices in organizations prior to employment. Behavior Analysis in Practice, 11, 165-173.
- Graber, A., & O'Brien, M. (2018). The Promise of Accountable Care Organizations: "The Code," Reimbursement, and an Ethical No-Win Situation for Behavior Analysts. Behavior analysis in practice, 12(1), 247–254. <https://doi.org/10.1007/s40617-018-0209-0>
- Kelly, M. P., Martin, N., Dillenburger, K., Kelly, A. N., & Miller, M. M. (2018). Spreading the News: History, Successes, Challenges and the Ethics of Effective Dissemination. Behavior analysis in practice, 12(2), 440–451. <https://doi.org/10.1007/s40617-018-0238-8>
- Kelly, M. P., Martin, N., Dillenburger, K., Kelly, A. N., & Miller, M. M. (2018). Spreading the News: History, Successes, Challenges and the Ethics of Effective Dissemination. Behavior analysis in practice, 12(2), 440–451. <https://doi.org/10.1007/s40617-018-0238-8>
- LeBlanc, L. A., Nosik, M. R., & Petursdottir, A. (2018). Establishing Consumer Protections for Research in Human Service Agencies. Behavior Analysis in Practice, 11, 445-455.

- Newhouse-Oisten, M. K., Peck, K. M., Conway, A. A., & Freider, J. A. (2017). Ethical considerations for interdisciplinary collaboration with prescribing professionals. *Behavior Analysis in Practice*, 10, 145-153.
- O'Leary, P. N., Miller, M. M., Olive, M. L., & Kelly, A. N. (2017). Blurred lines: Ethical implications of social media for behavior analysts. *Behavior Analysis in Practice*, 10, 45-51.
- Phu, W., & Byrne, T. (2018). Testimonials on the web: Evidence for violations of the professional and ethical compliance code for behavior analysts. *Behavior Analysis: Research and Practice*, 18, 419.
- Pollard, J. S., Karimi, K. A., & Ficcaglia, M. B. (2017). Ethical considerations in the design and implementation of a telehealth service delivery model. *Behavior Analysis: Research and Practice*, 17, 298-311.
- Quigley, S. P., Blevins, P. R., Cox, D. J., Brodhead, M. T., & Kim, S. Y. (2019). An evaluation of explicit ethical statements in telehealth research with individuals with autism spectrum disorder. *Behavior Analysis: Research and Practice*, 19, 123-135.
- Rosenberg, N. E., & Schwartz, I. S. (2018). Guidance or Compliance: What Makes an Ethical Behavior Analyst. *Behavior analysis in practice*, 12(2), 473–482. <https://doi.org/10.1007/s40617-018-00287-5>
- Sellers, T. P., Alai-Rosales, S., & MacDonald, R. P. F. (2016). Taking full responsibility: The ethics of supervision in behavior analytic practice. *Behavior Analysis in Practice*, 9, 299-308.
- Van Houten R, Axelrod S, Bailey JS, Favell JE, Foxx RM, Iwata BA, Lovaas OI. The right to effective behavioral treatment. *J Appl Behav Anal*. 1988 Winter;21(4):381-4. doi: 10.1901/jaba.1988.21-381. PMID: 3225255; PMCID: PMC1286137.
- Witts, B. N., Brodhead, M. T., Adlington, L. C., & Barron, D. K. (2018). Behavior analysts accept gifts during practice: So now what? *Behavior Analysis: Research and Practice*.

CODES DE DEONTOLOGIE DES AUTRES PROFESSIONS :

- Code de déontologie médicale
<https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/codedeont.pdf>
- Charte éthique & déontologique des psychomotriciens
<https://a-f-p-l.fr/qui-sommes-nous/charte-ethique-deontologique/>
- Règlement Intérieur du Barreau de Paris (RIBP)
<https://www.cnb.avocat.fr/fr/reglement-interieur-national-de-la-profession-davocat-rin>
- Charte éthique des orthophonistes
https://www.fno.fr/wp-content/uploads/2018/12/ORTHO_377_HD-pages-37-40.pdf
- Pratiquer une recherche intègre et responsable
<https://www.cnrs.fr/sites/default/files/ressource-file/Pratiquer-une-recherche-integre-et-responsable-2017.pdf>
- Code de déontologie de l'éducation spécialisée
<https://www.aeesq.ca/fr/code-deontologie>
- Code de déontologie de l'orthophonie et de l'audiologie du Canada
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/c-26,%20r.%20184>
- Code de déontologie des ergothérapeutes
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-26,%20r.%20113.01%20/>

- Code de l'éducation
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D1548E38BF6EF061154C4B7F05B6BCDD.tplgfr26s_1?cidTexte=LE-GITEXT000006071191&dateTexte=20090314
- Code de l'action sociale et des familles
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069>
- Code de déontologie des pratiques sociales
<http://cnrde.org/wp-content/uploads/2018/12/DES-REFERENCES-DEONTOLOGIQUES-VLiv.-A4-2018.pdf>
- Code de déontologie des psychologues
<http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/LE-CODE.html>
- Code de déontologie de l'Association Nationale des Assistants de Service Social
<https://www.anas.fr/attachment/315772/>
- Code de déontologie des infirmiers
<https://www.ordre-infirmiers.fr/deontologie/publication-du-code-de-deontologie.html>
- Code de déontologie global européen du coaching et mentoring
https://www.emccfrance.org/wp-content/uploads/20170418_FR_WEB_livret.pdf

RECOMMANDATIONS DE LA HAS ET DE L'ANESM

- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2006477/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-interventions-et-parcours-de-vie-de-l-adulte
- Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2839995/fr/pratiques-de-cooperation-et-de-coordination-du-parcours-de-la-personne-en-situation-de-handicap
- Les espaces de calme-retrait et d'apaisement
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/rbpp_les_espaces_de_calme_retrait.pdf
- Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : Prévention et Réponses
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2834964/fr/les-comportements-problemes-au-sein-des-etablissements-et-services-accueillant-des-enfants-et-adultes-handicapes-prevention-et-reponses
- Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835191/fr/specificites-de-l-accompagnement-des-adultes-handicapes-psychiques
- Programme « Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835860/fr/programme-qualite-de-vie-en-maison-d-accueil-specialisee-mas-et-en-foyer-d-accueil-medicalise-fam
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en Esat
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2836327/fr/adaptation-de-l-accompagnement-aux-attentes-et-besoins-des-travailleurs-handicapes-en-esat
- L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)

https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835488/fr/l-accompagnement-des-jeunes-en-situation-de-handicap-par-les-services-d-education-speciale-et-de-soins-a-domicile-sessad

- Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/reco_autisme_anesm.pdf
- Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835830/fr/le-reperage-le-diagnostic-l-evaluation-pluridisciplinaire-et-l-accompagnement-precoce-et-personnalise-des-enfants-en-centre-d-action-medico-sociale-precoce-camsp

LOIS, CONVENTIONS ET AUTRES RESSOURCES

- Code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire
<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/1633>
- Code de l'éducation
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D1548E38BF6EF061154C4B7F05B6BCDD.tplgfr26s_1?cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20090314
- Convention relative aux droits des personnes handicapées
<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>
- Convention internationale des droits de l'enfant - Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989
https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Conv_Droit_Enfant.
- Déclaration universelle des droits de l'homme
<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- Code de l'action sociale et des familles
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069>
- Site de la CNIL
[https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on#:~:text=Le%20RGPD%20encadre%20le%20traitement,du%20commerce%20en%20ligne%E2%80%A6\).](https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on#:~:text=Le%20RGPD%20encadre%20le%20traitement,du%20commerce%20en%20ligne%E2%80%A6).)